

# Compte administratif 2018

---

Parc de la voirie

## Table des matières

Préambule .....	2
I/ Section d'investissement .....	4
A/ Les dépenses .....	4
B/ Les recettes .....	4
II/ Section de fonctionnement .....	5
A/ Les dépenses .....	5
B/ Les recettes .....	7
III/ Présentation des résultats.....	8
A/ Section d'investissement.....	8
B/ Section de fonctionnement.....	8

Le Parc se situe à la zone de la Caldaniccia depuis 1978. Son organisation est répartie entre quatre spécialités : l'exploitation, la comptabilité, le laboratoire, ainsi que l'atelier. Les deux dernières compétences disposent aussi d'un site à Sartène.

L'exploitation a principalement en charge la sécurité horizontale sur les axes routiers, la sécurité hivernale ainsi que la pose de glissières. Le laboratoire contrôle par carottage des échantillons de béton, de goudrons... avec des appareils spécialisés. Il est à noter qu'il dispose, comme pour l'atelier, d'un site sur Sartène.

L'atelier a pour fonction d'effectuer des dépannages hors engins, l'entretien ainsi que la maintenance de matériel roulant. Enfin, la partie administrative du budget annexe tient pour sa part une comptabilité analytique qui permet à la fois d'établir un prix précis pour chacun des types d'intervention du Parc de la voirie, ainsi que, la quote-part d'intervention relative à Collectivité de Corse, (CDC), participant au budget de la structure.

Le compte administratif du Parc de la voirie s'établit comme suit :

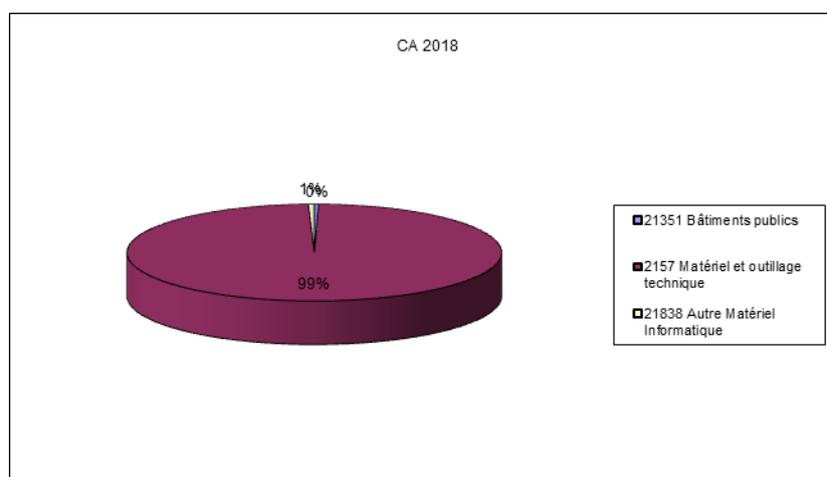
II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A1	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 232 288,05	G	3 268 890,89
	Section d'investissement	B	176 110,65	H	147 927,27
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	8 419,46 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	3 416 818,16	= G + H + I + J	3 416 818,16
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	3 232 288,05	= G + I + K	3 268 890,89
	Section d'investissement	= B + D + F	184 530,11	= H + J + L	147 927,27
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	3 416 818,16	= G + H + I + J + K + L	3 416 818,16

## I) Section d'investissement

### A) Les dépenses (chapitre 908)

Les dépenses constatées pour 2018 sont de 176 110.65€ (CA 2017 : 221 605.75€), avec une diminution de 20 %.

Compte	Libellé	Voté 2018	CA 2018	RAR
21351	Bâtiments publics	30 000	653.40	0
2157	Matériel et outillage technique	225 900.00	175 457.25	0
21838	Autre Matériel Informatique	3 000.00		0
<b>Total</b>		<b>258 900.00</b>	<b>176 110.65</b>	<b>0</b>



### B/ Les recettes

Les recettes d'investissement sont pour partie constituées des excédents de fonctionnement capitalisés, (8 419.46€), et du montant des amortissements, (139 507.81€), pour un total de 147 927.27€.

## **II) Section de fonctionnement**

### **A/ Les dépenses (Chapitre 938)**

Elles diminuent en dépenses réelles de 2%.

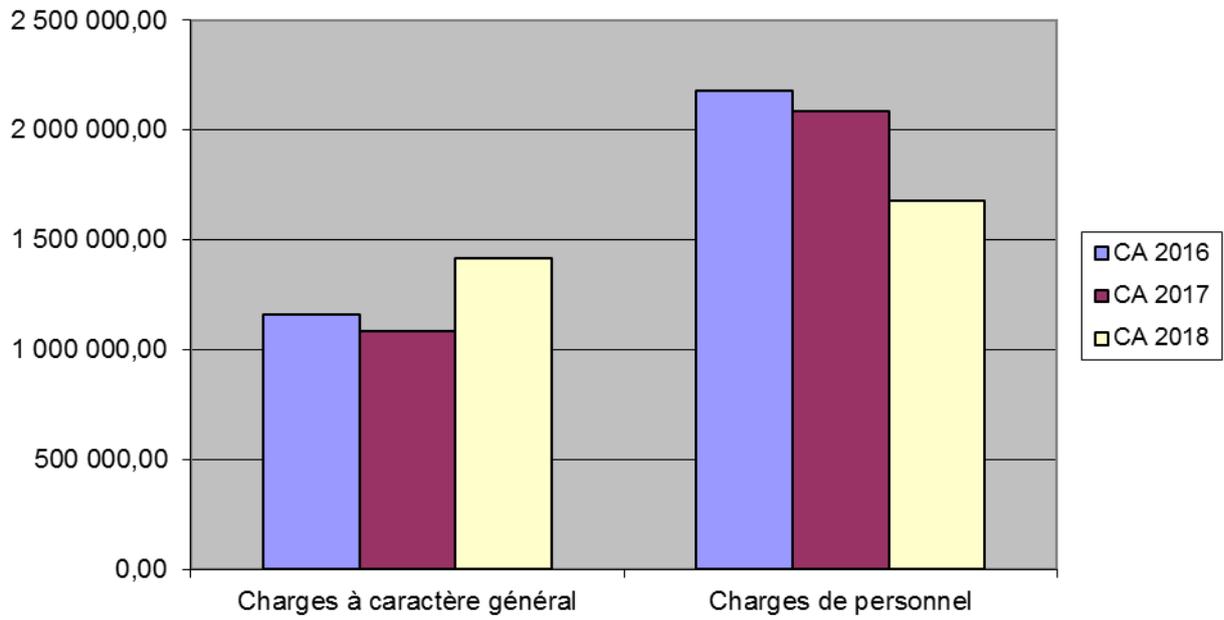
Les charges à caractère général représentent 1 095 353.86 €, + 1 %, (2017 : 1 084 148 18 €), et les charges de personnel 1 997 426.38 € - 4 %, (2017 : 2 085 045.49 €).

Ainsi, la hausse des charges à caractère général est liée à la variation et l'augmentation des dépenses de certains postes, notamment : « Fournitures de petits équipements », (606321 – 606322), et « Entretien du matériel roulant », (61551).

Pour les charges de personnel, la diminution de la masse salariale s'explique par des départs à la retraite, et par le fait, que des agents du Parc de la voirie, ont intégré la Direction de l'exploitation routière de la Collectivité de Corse.

Aux sommes évoquées précédemment, il convient de rajouter 139 507.81€ de dotations aux amortissements pour un total de 3 232 288.05€.

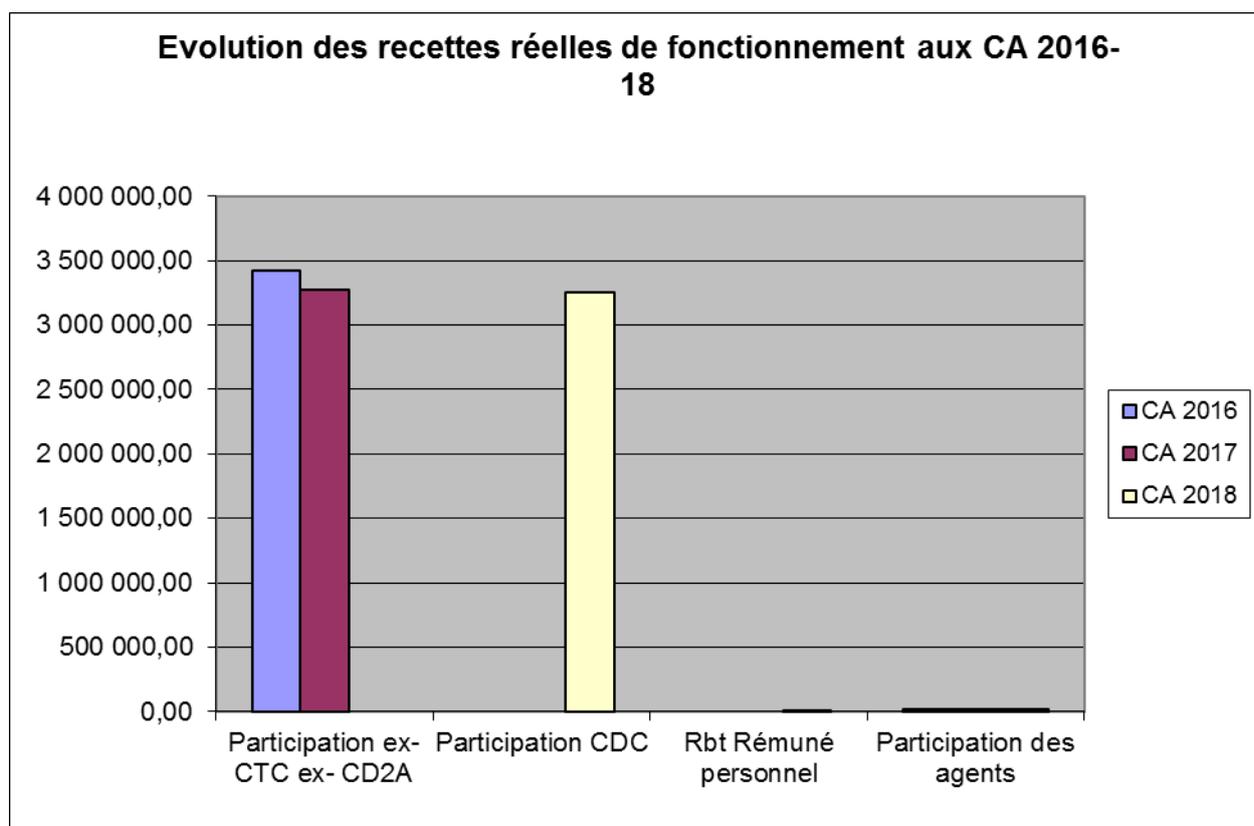
### Evolution des dépenses réelles de fonctionnement aux CA 2016-18



## B/ Les recettes (chapitre 938)

Dans le cadre du passage en budget annexe, il avait été décidé, que les deux ex collectivités utilisant les services du Parc, (l'ex Département de la Corse du Sud et l'ex Collectivité Territoriale de Corse, CTC) mutualisaient leurs moyens, par le biais d'une contribution annuelle évaluée sur la base des prestations rendues antérieurement par le Parc, aux deux ex collectivités, à savoir 60% de la somme totale des dépenses pour l'ex Département de la Corse du Sud, et de 40% pour l'ex CTC.

Pour 2018, cela représente une participation unique et globale de 3 250 736.13 €, une diminution par rapport à 2017, (env - 0.5 %°), se rajoutent à cette somme, la participation des agents, pour la récupération sur les tickets restaurant, égale à 17 244.86 €, et un remboursement de rémunération de personnel, d'un montant de 909.90 €, le total des recettes s'élève à 3 268 890.89 €.



### III/ Présentation des résultats

CA 2018	Dépenses en €	RAR	Recettes en €	RAR
Investissement	176 110.65	0	147 927.27	0
Fonctionnement	3 232 288.05	0	3 268 890.89	0
<b>Total réalisé + RAR</b>	<b>3 416 818.16</b>		<b>3 416 818.16</b>	

#### **A/ Section d'investissement**

<b>Réalisations en €</b>	
Dépenses	176 110.65
Recettes	147 927.27
Résultat antérieur	- 8 419.46
<b>Résultat 2018</b>	<b>- 36 602.84</b>

D'où un résultat d'investissement de - 36 602.84 €, (besoin global de financement)

#### **B/ Section de fonctionnement**

<b>Réalisations en €</b>	
<i>Dépenses</i>	3 232 288.05
<i>Recettes</i>	3 268 890.89
<i>Résultat antérieur</i>	
<b>Résultat 2018</b>	<b>+ 36 602.84</b>

D'où un résultat d'exécution de fonctionnement de + 36 602.84 €

Le résultat cumulé s'établit à **0** €.